

## MAIRIE DE VIGOUX

### COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL

31 mars 2016

*Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales*

### MODIFICATION ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Sur la proposition du Maire, le Conseil Municipal,

**Décide de :**

- La transformation d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet en poste d'agent de maîtrise principal à temps complet,
- La transformation d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe 28 heures hebdomadaire en poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe 28 heures hebdomadaire

**Approuve** le tableau modifié des emplois permanents de la collectivité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 comme suit :

Cadres d'emplois	Grades	Temps de travail	Nombres d'emplois
<b>Service administratif</b>			
Agent titulaire	Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe	22 h hebdomadaire	1
<b>Service technique</b>			
Agent de maîtrise territoriale titulaire	Agent de maîtrise principal	Temps complet	1
Adjoint technique territorial titulaire	Adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe	28 h hebdomadaire	1
Agent entretien contractuel	Agent entretien	8,5 h hebdomadaire	1

**Dit** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours

### COMPTE DE GESTION 2015 DRESSE PAR M. PERROT Budget principal

Le Conseil Municipal :

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### COMPTE ADMINISTRATIF AFFECTATION DES RESULTATS

Monsieur le Maire rappelle les résultats du compte administratif 2015

**INVESTISSEMENT :**

Solde d'exécution reporté déficit	16 123.87
Recettes réalisées	130 356.00
Dépenses réalisé	166 888.60
Solde d'exécution déficit (001)	52 656.47
Restes à réaliser recettes	106 532.00
Restes à réaliser dépenses	90 445.00
Besoin de financement	36 569.47

## FONCTIONNEMENT :

Résultat de l'exercice	23 584,68
Résultat antérieur reporté	36 117,85
<b>Résultat à affecter</b>	<b>59 702,53</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

Affectation en réserves (Titre de recette au compte 1068)	36 569,47
Report à nouveau en fonctionnement (Reprise au compte 002 dans le budget N +1)	23 133,06

## RATTACHEMENT DE LA COMMUNE DE VIGOUX AU COLLEGE D'EGUZON

Monsieur le Maire présente de dossier et le compte rendu des réunions avec l'Inspection d'académie et les parents d'élèves pour la présentation de la proposition de rattachement de la commune de Vigoux au collège d'Eguzon,

Le conseil municipal,

- Vote l'accord au rattachement au collège d'Eguzon, avec 7 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention
- Demande qu'il soit accordé des facilités pour obtenir des dérogations

## GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LE SI DE VOIRIE DE SAINT GAULTIER ET LES COMMUNES DE CHAZELET – SAINT CIVRAN – SACIERGES SAINT MARTIN – VIGOUX-CELON

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à la constitution d'un groupement de commande pour les travaux de voirie 2016 entre le Syndicat de voirie de Saint Gaultier et les communes de Chazelet, Saint Civran, Sacierges Saint Martin, Vigoux et Celon. Il autorise le Maire à signer la convention constitutive.

## QUESTIONS DIVERSES

- La gourman'tine rouvre le 4 avril
- Subvention possible pour travaux à la salle des fêtes, devis EPS 36 (électricité) 20 490 € chauffage. On attend Villeneuve-Lalogue et Allignet
- Bâtiment communal : les travaux avancent
- L'écran pour la salle des fêtes est arrivé et monté
- Terrain Abloux : journée organisé par la CDC le 22 mai. Randonnée VTT, chevaux (comité des fêtes de Vigoux), marche (Tourmon). Repas organisé par la CDC.
- Ecole : problème de comportement de certains enfants
- Travaux enfouissement dans le Bourg : tous les dossiers sont à la CDC
- Dossier cambriolage atelier : convocation le 29 juin à 13h30 au TGI (Éric et Gérard)
- Parcelles à l'autoroute actuellement, seront reversées à la commune : au Grand chemin et à la Croix de la Jette
- Vente de chemins pour Labesse.

*Le Maire,*

